

**Le Forestou répondait à une situation d'urgence existant depuis des mois.  
Son expulsion, une agression contre les laissés.e. pour compte de la course au profit**

Des personnes en exil, en demande d'asile ou autres situations administratives, cherchant à s'établir en France de façon régulière. Leurs objectifs ? s'intégrer, y travailler, y apprendre la langue y mener une vie digne. D'ailleurs, parmi les habitant.e.s, 17 enfants étaient scolarisés ici.

L'Etat est sensé prendre en charge les population en grande précarité, indépendamment de leur nationalité.

Hors, ces personnes en exil étaient auparavant laissées illégalement à la rue par les autorités, dormant dans les couloirs d'une résidence de Coallia, entreprise "sociale" chargée accueillir et de loger les personnes en demande d'asile, ce qu'elle ne fait pas. En effet, depuis 2011 à Brest des personnes sont continuellement laissées à la rue alors que la loi impose à l'État (et à la mairie depuis décembre 2015) de les loger.

le 22 février 2016, ces personnes ont lancées un appel à soutien. A maintes reprises, en vain les différents acteurs institutionnels ont été sollicités :

- Appel quotidien au 115
- Rassemblement devant la mairie.
- Occupation de la mairie (évacuée violemment par la police) et de la fac de lettre Victor Ségalen (le directeur de l'UBO prendra position publiquement pour inviter les autorités à loger les personnes).
- Rencontre avec le sous-préfet qui a exprimé avec clarté et condescendance son refus de mettre des logements à disposition
- Intervention au Conseil Municipal (10.03.16) avec comme seule réponse quatre heures de silence assourdissant et de mépris.
- Déplacement à Rennes à l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) qui nie la réalité vécue par ces personnes.

Souvent, la police a été la seule interlocutrice... Des campagnes de diffamation ont aussi été lancées dans la presse locale (merci aux rédact-eur-ric-e-s en chef du Télégramme et du Ouest-France).

Le droit au logement fait partie des droits fondamentaux inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, applicable à tout individu « sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de tout autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune , de naissance ou de toute autre situation».

A aucun moment, la Ville de Brest n'a proposé de solutions de logement ou d'hébergement d'urgence à ces personnes.

Elle se targue aujourd'hui d'avoir un projet de logements sociaux. Projet purement virtuel à l'heure actuelle. Ce projet étant d'ailleurs au départ un projet immobilier plutôt orienté pour être lucratif. L'argument du "social" se faisant sur le tard...

**Le mouvement Zéro Personne à La Rue Brest est une réponse de solidarité pour que chaque personne qui en fait la demande, quelle que soit sa situation administrative, soit logée de façon décente et pérenne.**

Cet objectif est largement atteignable à Brest étant donné le nombre impressionnant de logements vacants (+/- 6500) pour infiniment moins de sollicitations.

Les maisons du Forestou ont été ouvertes fin mars 2016. Pourtant, Les bâtiments investis appartenant à B.M.H étaient laissés vides depuis plusieurs années, sans qu'il soient fait quelconque usage.

Vu la situation, l'expulsion du Forestou-Creis de 50 personnes est totalement injustifiable :

- Le projet immobilier de Brest Métropole Habitat est loin d'être lancé.
- Beaucoup de gens, de couples y compris avec enfants vivent aujourd'hui dans des couloirs ou des voitures. Au delà du Forestou Il y a urgence à héberger les sans-abris, quelles que soient leurs situation administrative.

Cette expulsion intervient près d'une semaine de guerre d'usure par les autorités, notamment par la propagation de rumeurs, les diverses manœuvres policières à proximité immédiates des habitations.

Ce n'est ni plus ni moins qu'un passage en force, avant même la décision de justice qui doit statuer lundi sur le respect de la légalité de l'ordonnance sur requête envoyé lundi dernier.

L'opération se faisant d'ailleurs à l'abri des regards, y compris des journalistes, avec le bouclage de la zone.

Le dispositif Police / Gendarmerie mis en place était particulièrement conséquent : à 9 heures du matin, 10 camions de gendarmes mobile sont mobilisés. L'arrivée des gendarmes mobiles se fait en trombe, harnachés, casqués, flashball et boucliers au poing pour expulser les habitations. Des policiers les accompagnent également pour bloquer les accès.

Des personnes qui ont certes fait preuve d'une résistance déterminée mais pacifique se font matraqué.e.s et ensuite trainé.e.s au sol.

Monter sur un toit n'étant en aucun cas faire preuve de violence.

Manifester son soutien devant les habitations non plus.

Les personnes qui vivaient au Forestou n'étaient en aucun cas des délinquant.es et cherchent justement à s'intégrer à la société, obtenir un statut leur permettant de travailler, étudier, pouvoir vivre une vie paisible.

L'État, la Ville de Brest alimentent aujourd'hui la petite musique sinistre de l'extrême-droite qui oppose personnes en exil et personnes de nationalité française, cherchant à diviser les pauvres et exploité.e.s entre elles plutôt que de s'attaquer à la logique de course au profit. Une course au profit qui justifie toujours plus de coupes claires dans les politiques sociales "superflues", qui favorise toujours plus d'interventions militaires "stratégiques" dans les guerres économiques en cours.

Aujourd'hui la "prise en charge" des personnes délogées du Forestou se limiterait à 5 nuitées d'hôtel et un sac de nourriture.

En cas de refus, elle n'auront pas d'autre proposition de l'État.

Si elles acceptent, elle seront alors dispersées aux 4 coins du départements dans des hôtels contre leur gré (rappelons que les enfants des familles sont scolarisés sur Brest, et que les autres travaillent, étudient, ont créé du lien social, ont démarré.e.s leur formalités administrative à Brest).

**Ce matin, Il ne s'agissait ce matin aucunement de lutte contre la criminalité ou la délinquance, mais d'une opération de maintien de "l'ordre", celui de la propriété privée.**

Des soutiens au mouvement Zero Personne à la Rue.